

Relations avec la Chine, la stratégie "discrète" du Conseil fédéral : complexe, complaisante? : On ne sait pas : la nouvelle politique suisse en matière de relations avec la Chine est encore inconnue du public

Autor(en): **Nordmann, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 2290

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

secteur générerait une économie de 175 milliards au cours des 25 prochaines années (pertes énergétiques plus abandon des combustibles fossiles), tout en contribuant à la création de plusieurs

dizaines de milliers d'emplois.

La nouvelle loi sur le CO₂ ne constitue qu'un pas vers la réalisation d'une politique climatique neutre. Dès aujourd'hui il s'agit de

préparer rapidement les étapes suivantes. Car comme le rappelle le climatologue [Reto Knutti](#), une politique climatique efficace coûtera toujours moins cher qu'une intervention timide et lente.

Relations avec la Chine, la stratégie «discrète» du Conseil fédéral

Complexe, complaisante? On ne sait pas. La nouvelle politique suisse en matière de relations avec la Chine est encore inconnue du public

François Nordmann - 16 juin 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36896>

Le Département fédéral des affaires étrangères a mis au point la stratégie sur la Chine qu'il annonçait depuis une année. Ce document sera soumis au Conseil fédéral et, le cas échéant, discuté par les commissions de politique étrangère des Chambres. Cependant, à ce stade, il n'est pas prévu de le publier.

Pourtant l'opinion publique s'interroge: quels risques présentent pour la Suisse les tensions croissantes entre la Chine et les États-Unis, mais aussi «*la rivalité systémique*» qui définit les relations entre la Chine et l'Union européenne?

À Berne, les parlementaires multiplient [les interventions](#) à ce propos. La question a été abordée à plusieurs reprises au cours de la session qui s'est achevée le 19 juin dernier. Mais le Conseil fédéral a répondu en langage strictement juridique.

La Suisse observe de près la situation et maintiendra la ligne de conduite qu'elle suit depuis 70 ans, soit depuis l'établissement des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine qu'elle a été l'une des premières à reconnaître.

Des relations à géométrie variable

Un accord de partenariat stratégique signé en 2007 est censé encadrer les rapports entre les deux pays - dans ce document, la Suisse s'est engagée à s'opposer à toute velléité d'indépendance de Taïwan.

Il s'agit de créer un environnement politique favorable au développement des liens économiques avec le pays qui est devenu le troisième partenaire commercial de la Suisse dans le monde. Et la défense des

droits humains et du droit international sont des thèmes que la diplomatie helvétique aborde en privé avec ses interlocuteurs de Chine.

L'administration entretenait jusqu'à l'année dernière un dialogue avec de hauts fonctionnaires chinois sur la situation des droits humains, ayant trait notamment aux conditions dans les prisons et à la protection des minorités. Mais la partie chinoise l'a interrompu le jour où la Suisse s'est jointe à une démarche publique d'une vingtaine de pays au Conseil des droits de l'homme au sujet de la situation des goulags ouïghours.

Déclaration qui se résume en quelques mots: «*Vous avez le privilège de pouvoir nous adresser directement vos doléances sans que cela nuise à la qualité de nos contacts; mais le jour où vous les portez sur la*

place publique, vous heurtez la fierté de la Chine qui ne l'acceptera pas.»

La Suisse n'a pas attendu le président Donald Trump pour entamer depuis 2007 un dialogue serré sur la propriété intellectuelle, mené du côté suisse par les spécialistes de l'Institut pour la propriété intellectuelle. On y aborde, par exemple, la question des contrefaçons.

Un partenariat stratégique dans le domaine de l'innovation pour les entreprises et la recherche a aussi été conclu en 2016 sous l'égide du Département de l'économie publique.

À la différence des nombreuses réunions évoquées ci-dessus qui se déroulent à l'échelle des administrations, la Chine est l'objet de visites relativement fréquentes de conseillers fédéraux. Rencontres qui donnent un tour politique à l'édifice patiemment construit.

Négociations, négociations

En 2013, la Suisse récolte les fruits de sa patience puisqu'elle signe un [accord de libre-échange](#) avec ce partenaire particulier; elle est le premier pays occidental à le faire. Toutefois, elle a d'abord dû lui reconnaître le statut d'économie de marché, ce à quoi les pays occidentaux se refusent généralement, et la mise en œuvre de ce traité a été graduelle, parfois difficile en raison d'obstacles bureaucratiques du côté chinois.

Depuis l'année dernière, s'est ajouté un protocole d'accord sur l'*Initiative route et ceinture de la soie* afin d'avantager la participation d'entreprises suisses à ce gigantesque plan d'aménagement transcontinental. Pour sa part, l'Union européenne se retient de formaliser son appui au projet titanesque, à l'exception de l'Italie qui a signé un *mémorandum* d'accord à l'époque du gouvernement populiste de Matteo Salvini.

En revanche, dans un autre secteur, la Suisse n'a pas donné satisfaction à la partie chinoise qui réclame la prise en charge par les caisses-maladie des prestations de la médecine chinoise traditionnelle.

Il existe ainsi une vingtaine d'accords sectoriels touchant à la coopération en matière de tourisme, de travail et d'emploi, de sécurité sociale, de double imposition, etc.

Ce contexte de coopération est délicat; il explique la prudence des prises de positions officielles sur les points chauds actuels - Hong-Kong, Taïwan, le sort de la minorité ouïghoure, le respect du droit international en mer de Chine méridionale. Berne a défini sa propre voie dans ses relations avec Pékin et entend s'y tenir.

Certes, la polarisation entre grandes puissances ne facilite pas cette position, qui consiste essentiellement à appeler au respect du droit international, à la négociation et au recours à des solutions pacifiques pour régler les différends dans l'esprit du multilatéralisme.

Lex China?

Alors que les États-Unis et la Chine semblent appliquer de plus en plus le mot d'ordre «*qui n'est pas avec nous est contre nous*» dans leur «*compétition stratégique*». Il serait étonnant que la Suisse ait été à l'abri de pressions américaines sur le choix du réseau Huawei pour la 5G puisque même les alliés les plus proches de Washington ont été l'objet de véritables menaces émanant de la Maison-Blanche. À ce propos, le premier ministre Boris Johnson en a fait l'amère expérience ces dernières semaines.

Sur le plan économique, le Conseil fédéral et les Chambres sont en désaccord, ces dernières demandant au premier de contrôler les investissements chinois dans les secteurs stratégiques. La Suisse, qui se veut libérale, a refusé de se joindre aux efforts de l'Union européenne qui vont dans ce sens.

Les grandes entreprises de l'économie d'exportation suisses sont opposées à une *Lex China* qui les exposerait à des représailles. Le Conseil fédéral entend pour sa part se réserver la plus grande marge de manœuvre possible pour gérer les relations avec les grandes puissances, qui sont primordiales à la fois pour des raisons de sécurité et de développement économique.

Il considère que la Suisse bénéficie d'avantages comparatifs sur la France ou

l'Allemagne grâce à sa politique plus compréhensive envers la Chine et il n'est donc guère enclin à adopter des positions morales sur la nature du régime communiste chinois ou sur sa politique agressive. Il lui suffit d'affirmer ses propres vues sur l'application du droit international, y compris les droits humains, et sur la sauvegarde du

multilatéralisme.

Alors que la concertation avec l'Union européenne donnerait plus de poids aux interventions suisses en faveur des droits de l'homme, la Suisse préfère se démarquer de ses voisins et pense rester ainsi un interlocuteur de choix pour Pékin.

Et même d'imaginer que la Suisse pourrait servir de terrain de rencontre entre adversaires dans cette «*guerre froide*», ce qui légitimerait *a posteriori* son quant-à-soi. Complaisance nouvelle, myopie, pragmatisme, opportunisme? Et si l'on rendait très vite publique la nouvelle stratégie de la Suisse envers la Chine?